

RECENSEMENT MILITAIRE

Pièces à fournir :

- Notice individuelle à remplir et signer
- Pièce d'identité
- Livret de famille (à jour)
- Justificatif de domicile récent

Nous vous remettons l'attestation de recensement une fois que le dossier est complet et que l'attestation est signée par le Maire.